

Décision

Générale

colonial

Décision n° 110-413-1931 Congé.

n° 110-413-1931

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 avril 1931

Numéro JO

n° 413 du 30/04/1931

Date du numéro

30 avril 1931

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de deux mois à solde de présence, dégagée de tous ses accessoires, est accordé à l'agent indigène de 2e classe Moussa Egal, pour compter du 21 avril 1931.